

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO-DIOULASSO

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL



MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du

DIPLOME DE MASTER

OPTION :

SOCIOLOGIE ET ECONOMIE RURALES

THEME : Impact de la participation des femmes dans l'activité de la pêche sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages dans la vallée du Sourou.

Présenté par :

Porgnogo Céline DAO

Maitre de stage : Dr Léon Blaise SAVADOGO

Directeur de mémoire : Pr Patrice TOE

N ® :00 -2013/ (SER)

MAI 2014

Table des matières

Table des matières	i
Dédicace	iv
Remerciements	v
Table et listes des illustrations.....	vi
Liste des tableaux	vi
Liste des figures et photos.....	vi
Sigles et abréviations.....	vii
Résumé	viii
Abstract	ix
Introduction	1
1. Contexte	1
2. Problématique.....	2
3. Objectifs de l'étude	3
4. Hypothèses	3
5. Matériel et méthode.....	3
5.1. La zone d'étude	3
5.2. La population d'étude.....	5
5.3. Taille de l'échantillon.....	5
5.4. Méthode et technique de collecte des données.....	6
5.5. Les données collectées	6
5.6. Méthode d'analyse des données	7
5.7. Méthode de traitement des données	7
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET GENERALITES SUR LA ZONE D'ETUDE.....	9
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	10
1.1. Définition de concepts.....	10
1.1.1. Sécurité alimentaire.....	10
1.1.2. Insécurité alimentaire	10
1.1.3. La sous nutrition.....	11
1.2. Secteur de la pêche au Burkina Faso.....	11
1.2.1. Les potentialités de la filière pêche	11
1.2.2. Contribution de l'activité de la pêche à l'économie nationale	12
1.2. Participation des femmes dans l'activité de la pêche et contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle	12
1.2.1. Participation des femmes à l'activité de la pêche.....	12

1.2.2. Contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	13
CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA ZONE D'ETUDE	14
2.1. Profil des habitants	14
2.2. Activités économiques	14
2.2.1. L'agriculture.....	14
2.2.2. L'élevage.....	14
2.2.3. La pêche	14
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSION.....	16
CHAPITRE I : RESULTATS	15
1.1. L'organisation et le fonctionnement de l'activité de la pêche.....	15
1.2. Participation des femmes à l'activité de pêche	15
1.2.1. Femmes et techniques de transformation du poisson.....	16
1.2.2. Femme et commercialisation du poisson	17
1.3 Revenus des femmes ayant une activité liée à la pêche	18
1.3.1. Revenu généré par l'activité liée à la pêche.....	18
1.3.2. Revenus d'autres source des femmes ayant une activité liée à la pêche.....	19
1.3.3. Contribution du revenu de l'activité de la pêche au revenu global de la femme ..	19
1.4. Analyse comparative du revenu généré de l'activité de la pêche des femmes impliquées et du revenu des femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche.	21
1.5. L'emploi des revenus générés dans l'activité de la pêche des femmes	21
1.5.1. Le niveau d'insécurité alimentaire des ménages des femmes.....	21
1.5.2. Domaines d'utilisation des revenus générés de l'activité de la pêche	22
1.5.2.1. Dépenses alimentaires.....	22
1.5.2.2. Autres dépenses du ménage	23
1.5.3. Apport du revenu de la pêche dans la couverture de la sécurité alimentaire	23
1.5.3.1. Contribution directe des revenus générés du poisson dans la couverture de la sécurité	23
1.5.3.2. Contribution indirecte des revenus générés du poisson sur la couverture de la sécurité alimentaire.....	24
1.5.4. Femmes et stratégies d'accessibilité alimentaire.....	25
1.5.4.1. L'investissement des revenus de la pêche.....	25
1.5.4.2. L'épargne des femmes sur les revenus de l'activité de la pêche	25
1.6. Implication des femmes dans l'activité de la pêche et consommation du poisson dans les ménages	25
1.6.1. Fréquence de la consommation du poisson dans les ménages	25

1.6.2. Quantité de la consommation du poisson dans les ménages	25
CHAPITRE II : DISCUSSION	28
2.1. Contribution du revenu du poisson dans le revenu global de la femme	28
2.2. Revenu et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	28
2.3. L'investissement et épargne du revenu issu de l'activité de pêche	29
2.3. Consommation du poisson et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	29
Conclusion et recommandations	31
Bibliographie	33
Annexe	i

Dédicace

À

ma famille,

pour le soutien,

le sacrifice dont

elle a fait preuve pour

mon éducation.

Remerciements

Ce travail est l'aboutissement de soutiens multiformes et inestimables de plusieurs personnes et institutions. C'est le lieu pour nous de leur adresser nos remerciements.

Ces remerciements s'adressent particulièrement à :

- tous les enseignants qui ont participé à notre formation du primaire jusqu'aux études supérieures ;
- au projet SUSFISH (Projet de gestion durable de la pêche et des ressources en eau au Burkina Faso)
- l'institution SASSACID pour nous avoir accordé la bourse pour le stage ;
- Pr Patrice TOE, notre directeur de mémoire, pour sa contribution à la qualité scientifique du document ;
- Dr Léon B. G. SAVADOGO, coordonnateur de département de santé publique et responsable de l'Unité – Santé – Nutrition (USN), notre maître de stage, pour nous avoir accueilli dans son unité
- M. Maurice KINDA, Data manager de l'Unité – Santé – Nutrition, pour sa disponibilité, son soutien et ses conseils ;
- M. Abdoul K. NEBIE, contrôleur des eaux et forêts au niveau de la pêcherie du Sourou, pour sa disponibilité et son soutien sur le terrain ;
- M. Adama BORO, Directeur d'appui à la production et à la valorisation agricole à AMVS, pour sa disponibilité et son soutien sur le terrain ;
- la famille WONI à Niassan, pour l'accueil ;
- tout le personnel de l'INSSA, pour leur accueil chaleureux et leur affection ;
- mes collègues Moussa TRAORE et Rachel ROUMBA, pour les amitiés nouées au cours du stage ;
- M. Grégoire ZOURE, Ingénieur agronome à l'INERA, pour son aide
- ma famille, pour leur soutien multiforme ;
- mes amis (es), pour leurs encouragements ;
- tous ceux qui n'ont pas pu être cités et qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de ce document.

Merci à l'éternel Dieu, pour l'expérience qu'il me donne de vivre sur terre.

Table et listes des illustrations

Liste des tableaux

Tableau I : Répartition de l'échantillon	5
Tableau II : Situation des revenus des femmes ayant des activités liées à la pêche et celles n'ayant pas d'activité liées à la pêche.	20
Tableau III : Comparaison du revenu des femmes ayant des activités liées à la pêche à celui des femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche.....	21
Tableau IV : Consommation moyenne du poisson dans les ménages	26

Liste des figures et photos

Carte 1 : Localisation de la vallée du Sourou	4
Figure 1 : Répartition des femmes selon les techniques de transformation utilisées	16
Figure 2 : Répartition des femmes selon le type de fournisseur.....	Erreur ! Signet non défini.
Photos 1 : Commercialisation au centre de pesé de Gouran.....	18
Figure 3 : Apport du revenu de la pêche dans le revenu global des femmes exerçant d'autres activités en plus de l'activité de la pêche	19
Figure 4 : Taux de participation des femmes aux dépenses alimentaires	22
Figure 5 : Contribution des dépenses au revenu de l'activité de la pêche	24
Schéma 1 : Femme et processus d'atteinte de la sécurité nutritionnelle dans les ménages	27

Sigles et abréviations

DGRH	: Direction Générale des Ressources Halieutiques
FAO	: Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MASA	: Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
SUSFISH	: Projet de gestion durable de la pêche et des ressources en eau au Burkina Faso
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UTP	: Unité Technique du Périmètre

Résumé

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un problème crucial dans beaucoup de ménages pauvres et est un facteur de décès de nombreux enfants et femmes. L'objectif de cette étude réalisée dans le cadre du projet SUSFISH est d'évaluer la contribution des femmes impliquées dans l'activité de la pêche dans la lutte pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les ménages de la Vallée du Sourou.

La démarche de l'étude a consisté à faire des enquêtes quantitatives et qualitatives à l'aide de questionnaires adressés à 45 femmes dont 30 femmes ayant des activités liées à la pêche et 15 femmes n'ayant pas d'activité liées à la pêche. L'étude a abouti à une appréciation des conséquences directes et indirectes de l'implication de la femme dans l'activité de la pêche.

Nos résultats ont montré que le revenu annuel moyen tiré de la vente du poisson par les femmes pratiquant l'activité de la pêche était de quatre cent soixante quatre milles neuf cent soixante sept (464 966,67) francs. Ce revenu représente 84,5 % du revenu total de la femme. Plus de la moitié (58,45%) des revenus tirés de l'activité de la pêche est allouée aux dépenses alimentaires.

Il existe une relation entre la consommation du poisson et la participation de la femme à l'activité de la pêche. En effet les ménages des femmes impliquées dans l'activité de la pêche consomment en moyenne 26688,33 FCFA de poisson par semaine soit 379,80 FCFA/tête/semaine tandis que les ménages des femmes non affiliées à la pêche consomment en moyenne 1 130 FCFA/semaine soit 136,35 FCFA/tête/semaine.

Malgré les dépenses assurées par les femmes, une partie des revenus obtenus dans l'activité de la pêche, est épargné et ou contribue au financement d'autres activités qui procurent à ces dernières des revenus complémentaires leur permettant d'avantage de répondre aux besoins de la famille. L'implication des femmes dans la pêche contribue à assurer quotidiennement la survie des ménages à travers l'emploi des ressources de l'activité à des fins alimentaires en priorité.

Mots clés : femme - implication -pêche- sécurité alimentaire et nutritionnelle

Abstract

Food and nutritional insecurity is a serious problem in many poor households and is a factor of death for many children and women. The objective of this study carried out as part of the SUSFISH project is to evaluate the contribution of the women who are committed in the fishing activity to fight for food and nutritional security in the households in the Sourou Valley.

The approach of the study consisted in making quantitative and qualitative investigations using questionnaires addressed to 45 women including 30 women whose activities are related to fishing and 15 women whose activities are not related to fishing. The study led to an appreciation of the direct and indirect consequences of the commitment of women in the fishing activity.

Our results showed that the average annual income earned from the sale of fish by the women practicing fishing was four hundred and sixty four thousand nine hundred and sixty seven (464 966.67) francs. This income represents 84.5 % of the total income of women. More than half (58.45%) of the incomes earned from the fishing activity is allocated to food expenditure.

There is a relationship between fish consumption and the participation of women in the fishing activity. Indeed the households of the women committed in the fishing activity consume an average of 26688.33 FCFA fish per week i.e. 379.80 FCFA per capita per week whereas the households of the women who are not committed to fishing consume an average of 1 130 FCFA fish per week i.e. 136.35 FCFA per capita per week.

In spite of the expenditure ensured by women, a part of the incomes earned from the fishing activity by these women is saved and/or reinvested in other activities which provide them with complementary incomes in order to meet the needs of their families. The commitment of women in fishing contributes to ensure the daily survival of households through the priority use of the resources of the activity for food.

Key words: woman - commitment - fishing - food and nutritional security

Introduction

1. Contexte

En 2012 près de 870 millions de personnes étaient touchées par la faim dans le monde. La grande majorité de ces personnes vivaient dans les pays pauvres (850 millions) dont 234 millions en Afrique Subsaharienne (FAO, 2012). Avec une population de 16 248 558 millions d'habitants en 2011 (INSD, 2011), le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres au monde. L'agriculture y contribue pour 40 % à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et occupe près de 90 % de la population. (MAHRH, 2007). Malgré une augmentation de la production céréalière depuis 2007-2008 (MASA, 2013), l'insécurité alimentaire demeure un problème majeur pour l'ensemble de la population. En effet, en 2010 au Burkina Faso, 25 à 35 % de la population était en état de sous nutrition. Au cours de la même année, parmi les enfants de moins de 5 ans, la prévalence de la malnutrition atteignait 35% (INSD, 2011). Les conséquences pour les enfants et les femmes sont une persistance de la morbidité et de la mortalité. La malnutrition constitue la cause sous-jacente de la mortalité des enfants de 0 à 5 ans (INSD, 2011).

Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, l'État s'est investi dans la politique de maîtrise de l'eau. À cet effet, il a entrepris de vaste programme de maîtrise des eaux de surface par la construction de barrages hydro-agricoles dans certaines régions. Principalement destinés à l'agriculture, ces barrages hydro-agricoles ont également contribué au développement de la pêche (Breuil, 1995).

Représentant près de la moitié de la population burkinabè (INSD, 2011), les femmes s'impliquent de plus en plus dans le développement en exerçant des activités génératrices de revenus. Bien que le secteur agricole resté le principal employeur des femmes rurales dans de nombreux pays en développement, il est de plus en plus difficiles aux ménages ruraux d'assurer leur subsistance uniquement grâce aux revenus agricoles (Houissa, 2013). Ainsi les femmes en plus des revenus agricoles, recourent à d'autres sources de revenus.

2. Problématique

Les apports caloriques journalier (Kcal/Personne/jour) sont très faibles en Afrique subsaharienne dont le Burkina Faso. Ces apports dépendent de la qualité des aliments consommés qui à leur tour dépendent principalement du niveau économique et des habitudes alimentaires du ménage. Au Burkina Faso, principalement en milieu rural, les apports caloriques journaliers proviennent essentiellement de la consommation de céréales, des tubercules et très peu de la consommation de produits d'origines animales. Dans les ménages pauvres, la consommation de protéines animales est très faible du fait du coût élevé des produits d'origines animales (viande, œuf, lait).

Pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, il est important de combiner l'augmentation des revenus des ménages et l'amélioration des pratiques alimentaires. La pêche est une activité à même d'augmenter les revenus du ménage d'une part et d'autres part d'augmenter la consommation du poisson. En effet le poisson constitue une source importante de protéines animales et de micronutriments disponible et accessible à moindre coût, dans l'alimentation des ménages à faibles revenus. (World Fish center, 2005).

Dans notre société, les femmes ont une très grande responsabilité en matière d'alimentation du ménage. Grâce à de multiples tâches quotidiennes, elles s'efforcent de satisfaire les besoins alimentaires de leur famille. Pour assurer cette responsabilité, les femmes s'impliquent dans de nombreuses activités, parmi lesquelles l'exploitation des produits halieutiques qui constituent ici notre préoccupation. Au Burkina Faso et particulièrement dans la province du Sourou, l'exploitation des ressources halieutiques apparait comme un moyen d'autonomisation et de subsistance des femmes.

La question de recherche que nous nous posons c'est comment améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel dans les ménages? La recherche de la réponse à cette question justifie notre thème qui porte sur l'**Impact de l'implication des femmes dans l'activité de la pêche sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages dans la vallée du Sourou.**

3. Objectifs de l'étude

L'objectif général de la présente étude est d'analyser l'impact de l'implication des femmes dans des activités liées à la pêche sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- évaluer la contribution des activités de la pêche dans les revenus des femmes,
- évaluer la contribution du revenu généré par l'activité de la pêche sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages,
- évaluer l'effet de l'implication de la femme à l'activité de pêche sur la consommation du poisson dans les ménages.

4. Hypothèses

La participation des femmes à l'activité de la pêche a des impacts positifs sur la sécurité alimentaire des ménages à travers les revenus qu'elles en tirent, d'une part, et les produits de la pêche autoconsommés, d'autre part.

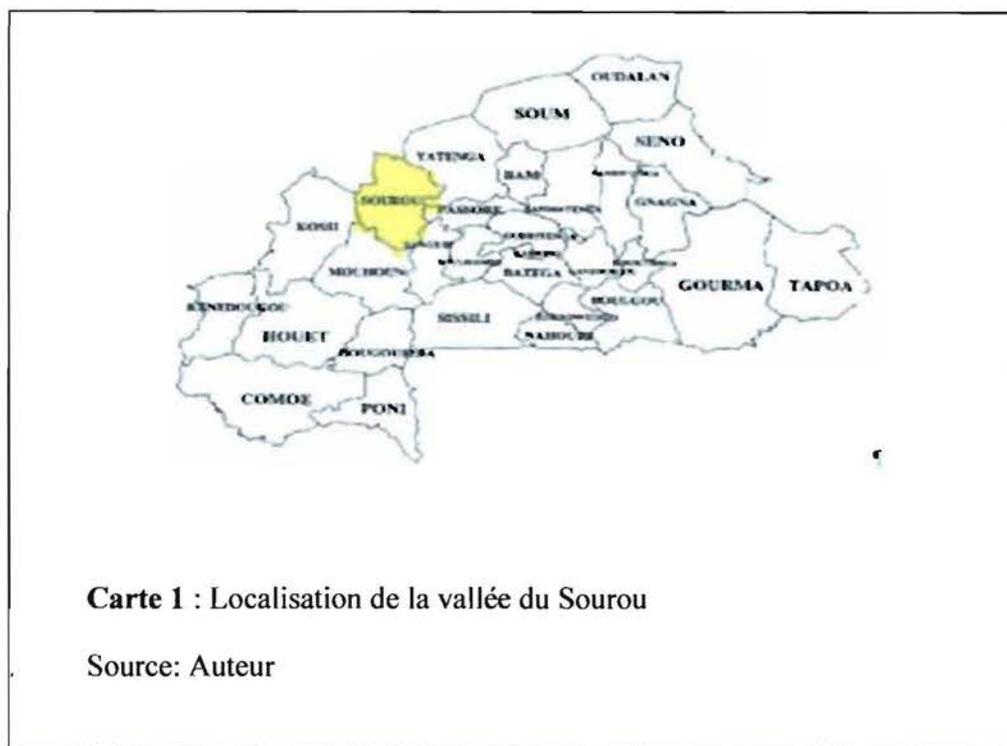
Deux hypothèses secondaires sous-tendent notre hypothèse principale

- l'activité de pêche améliore les revenus des femmes et ces revenus contribuent à améliorer la sécurité alimentaire dans les ménages ;
- l'implication des femmes à la pêche améliore la consommation du poisson dans les ménages.

5. Matériel et méthode

5.1. La zone d'étude

La vallée du Sourou est localisée au nord-ouest du Burkina Faso, dans la région de la Boucle du Mouhoun à environ 220 km de Ouagadougou. Elle est limitée à l'est par les provinces de Passoré et du Zandoma, à l'ouest par la province de la Kossi au nord par la République du Mali et au sud par la province du Nayala (Carte 1).



En effet, la Vallée du Sourou, drainée par un cours d'eau transfrontalier d'environ 120 km de long, fait partie des zones les plus humides du Burkina Faso. Avec une surface en plan d'eau estimée à 10000 ha, le Sourou dispose d'un potentiel halieutique compris entre 500 et 1000 tonnes/an. Son aménagement en 1985 a permis de stocker environ 600 millions de mètres cubes d'eaux contribuant ainsi au développement de la pêche, (Somda J. et *al.* 2010). Ainsi le Sourou fait partie des principales zones de pêcheries après Kompienga et Bagré. Les données ont été collectées précisément sur trois sites qui sont Di, Goran, Niassan. Situé dans la vallée du Sourou, les communes rurales de Di, Gouran et Niassan regorgent d'importantes ressources halieutiques

Le site de Di a été pris en compte dans l'étude du fait de sa contribution à hauteur de 37 % à la commercialisation du poisson de la vallée (Bethmont et *al.* ,2003). Celui de Niassan, du fait de la présence des personnels de gestion des ressources halieutiques qui entretiennent un contact fréquent avec les pêcheurs. Gouran, du fait qu'il y a été introduit par le passé de fours modernes en collaboration avec le Centre d'Approvisionnement et de Distribution des Produits de Pêche (CADIPP).D'où le choix de ces sites comme notre zone d'étude.

5.2. La population d'étude

La population d'étude était composée de femmes dont l'activité principale est liée à la pêche et appartenant ou pas d'un groupement. Des femmes pratiquant d'autres activités que celles liées à la pêche Les femmes non impliquées dans l'activité de la pêche ont été choisis pour des besoins de comparaison en terme de revenu, de la consommation du poisson entre un ménage dont la femme est impliquée dans des activités liées à la pêche à un ménage dont la femme n'est pas impliquée dans une activité liée à la pêche.

5.3. Taille de l'échantillon

Nous avons choisi de manière aléatoire, au niveau de chaque site d'étude :

- un (1) groupement de femmes ;
- dix (10) femmes exerçant une activité liée à la pêche et appartenant ou d'un groupement;
- cinq (05) femmes non impliqués dans une activité liée à la pêche.

Au total, 3 groupements de femmes et 45 femmes ont été retenus pour les trois sites dont 30 femmes ayant une activité liée à la pêche et 15 femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche.

Dans les sites d'études, la majorité des femmes pratiquent l'activité de la pêche, il était donc difficile pour nous de trouver un certain nombre de femmes qui exercent uniquement une autre activité que celle de la pêche. C'est ce qui explique donc la restriction de l'effectif des femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche à 15

Tableau I : Répartition de l'échantillon

	Di	Gouran	Niassan	Total
Groupement de femmes	1	1	1	3
Femmes impliquées	10	10	10	30
Femmes non impliquées	5	5	5	15

5.4. Méthode et technique de collecte des données

La collecte des données s'est faite à travers des entretiens de groupe et des entretiens individuels. Concernant les groupements de femmes, la technique utilisée a consisté à faire un entretien de groupe à l'aide d'un guide d'entretien. Les entretiens individuels approfondis à l'aide des questionnaires, ont concerné les femmes impliquées ou non à une activité liée à la pêche. En plus de ces questionnaires, l'observation directe lors des entretiens a permis de recueillir d'autres informations qui nous ont aidées dans l'interprétation des données.

5.5. Les données collectées

Deux types de données ont été collectés:

- les données primaires en relation avec les objectifs, collectées auprès de l'échantillon retenu ;
- les données secondaires, collectées par exploitation des rapports auprès des structures.

Les variables collectées lors de ces entretiens de groupe et ceux individuels portaient essentiellement sur:

- les activités des femmes;
- le revenu issu de la pêche et des autres activités;
- l'allocation des revenus;
- la situation alimentaire des ménages;
- les quantités de poisson consommées dans les ménages ;
- les difficultés auxquelles se heurtent les femmes dans la réalisation des activités liées à la pêche.

5.6. Méthode d'analyse des données

Pour l'atteinte des différents objectifs spécifiques, les approches suivantes ont été utilisées :

L'évaluation de la contribution de l'activité de la pêche dans le revenu total des femmes ayant des activités liées à la pêche a consisté à faire le rapport du revenu moyen généré de l'activité de la pêche sur le revenu total moyen des femmes qui exercent dans d'autres activités en plus de l'activité de la pêche. Il a été de même pour la contribution des autres activités génératrices de revenu dans le revenu total des femmes impliquées dans l'activité de la pêche. Le revenu total moyen étant égale à la somme du revenu généré de l'activité de la pêche plus celui généré d'autres types d'activités.

De même l'évaluation de l'apport de l'activité de la pêche en termes de revenu dans la consommation alimentaire a consisté à calculer la part du revenu issu de l'activité de la pêche affectée aux dépenses alimentaires. Cette part a été déterminée en faisant le rapport des dépenses alimentaires sur le revenu issu de l'activité de la pêche.

Cependant l'effet de l'implication de la femme à l'activité de pêche sur la consommation du poisson dans les ménages a été apprécié en comparant la fréquence de consommation du poisson et la quantité de poisson consommée dans les deux types de ménages.

L'appréciation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle s'est faite sur la base de l'apport du revenu de la pêche au maintien de l'accessibilité alimentaire et sur la base de la consommation du poisson dans les ménages.

5.7. Méthode de traitement des données

Pour la vérification des hypothèses, le traitement des données a consisté à comparer les deux catégories de l'échantillon c'est-à-dire les femmes qui participent à l'activité de la pêche et celles qui ne participent pas à l'activité de la pêche. Les informations collectées ont été saisies à l'aide du logiciel SPSS version 20. Les données qualitatives ainsi que quantitatives ont fait l'objet d'une analyse descriptive. Des comparaisons de moyennes ont été

faites à l'aide de la statistique de Student. Le logiciel Microsoft Excel version 2007 a été utilisée pour la réalisation des graphiques.

**PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET
GENERALITES SUR LA ZONE D'ETUDE**

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

1.1. Définition de concepts

1.1.1. Sécurité alimentaire

Plusieurs définitions existent sur la notion de la sécurité alimentaire. Selon la FAO (2003), la sécurité alimentaire est atteinte lorsque « tous les êtres humains ont, à tout moment un accès physique, économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leur besoin énergétique et leur préférence alimentaire pour mener une vie saine et active. » Ainsi définie, la sécurité alimentaire englobe la sécurité nutritionnelle qui est définie comme l'état nutritionnel adéquat à tout moment des membres du ménage, en termes de protéine, de vitamine, de minéraux.

Nous retiendrons la définition élémentaire de la FAO & OMS (1992) qui considèrent la sécurité alimentaire comme étant l'accès à tous et tout moment aux aliments nécessaires permettant de rester en bonne santé. Ainsi au niveau ménage, elle désigne l'aptitude d'un ménage à se procurer suffisamment de vivres pour que tous ses membres aient un apport alimentaire suffisant. Cette définition sous-entend que la sécurité alimentaire au niveau du ménage est conditionnée par la disponibilité et l'accessibilité aux vivres.

La disponibilité alimentaire dépend plus des politiques des pouvoirs publics, par contre l'accessibilité alimentaire dépend plus de la capacité des ménages à se procurer la nourriture disponible. C'est-à-dire sa capacité à produire de la nourriture ou sa capacité à acheter (revenus). Les productions de vivres du ménage, les dons alimentaires le revenu déterminent l'accès à la nourriture du ménage. Ainsi un ménage est en situation de sécurité alimentaire s'il est capable de se procurer de la nourriture disponible soit par sa propre production soit par achat.

1.1.2. Insécurité alimentaire

C'est une situation qui existe quand les individus n'ont pas accès à une alimentation suffisante en quantité et en qualité pour assurer une croissance et un développement normal, une vie et une santé active. Elle peut être due à une indisponibilité alimentaire, à une mauvaise distribution, à une utilisation inadéquate de la nourriture au niveau des ménages. L'insécurité alimentaire étant une cause de la malnutrition (PAM, 2009), ce qui implique que

la lutte contre l'insécurité permet de lutter contre la malnutrition. Ainsi la sécurité nutritionnelle est améliorée si les ménages ont quotidiennement accès à de la nourriture de qualité. Les produits aquatiques sont connus comme ayant une bonne valeur nutritionnelle (Paillotin, 2009), leur consommation a de ce fait un impact positif sur la sécurité nutritionnelle.

1.1.3. La sous nutrition

La sous-alimentation ou sous- nutrition fait référence à la situation des personnes dont l'apport énergétique alimentaire (la quantité de kilocalorie apportée quotidiennement à une personne) est en permanence inférieur au besoin énergétique alimentaire minimal pour mener une vie saine et pratiquer une activité physique modérée. Selon la FAO, elle tourne en moyenne autour de 1900 calories. À moins de 1400 calories par jour, on parle d'extrême sous-alimentation ou de faim chronique.

1.2. Secteur de la pêche au Burkina Faso

Pays enclavé, le Burkina Faso n'est pas naturellement riche en produits halieutiques. En effet son réseau hydrographique originel est dominé par les cours d'eaux non pérennes. Ce contexte défavorable a joué en défaveur de la pêche qui est restée pendant longtemps une activité peu développée au Burkina Faso. Ce n'est qu'à partir des années 74 que la pêche a connu un développement grâce à la mise en place d'une politique sectorielle dans le but de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire devenue l'objectif stratégique primordial suite à la grande sécheresse des années 70 (MAHRH et DGRH, 2007).

La mise en place de cette politique a permis de faire de la pêche un des secteurs d'activités qui constituent aujourd'hui la base des moyens de subsistance des populations riveraines des cours et plans d'eau.

1.2.1. Les potentialités de la filière pêche

La pêche constitue un secteur économique porteur au Burkina Faso du fait des nombreuses potentialités dont dispose le pays. En effet, le Burkina Faso dispose d'un potentiel de 200000 ha favorable au développement de la pêche, répartis entre les fleuves, rivières, les mares, les barrages dont les principaux sont :

- les barrages de Bagré (21 000 à 25 000 ha), Kompienga (16 000 à 20 000 ha) , Sourou (10000), Dourou (8000), Ziga (7 000 à 10 000 ha) ;
- Les cours d'eau : Mouhoun, Nakambé, Nazinon
- En plus, l'augmentation de la demande en poisson non satisfaite,
- la perception de l'importance socio-économique de la pêche par la population se traduisant par l'implication massive des femmes dans l'activité,
- la volonté politique visant à dynamiser le secteur de la pêche ; se révèlent être des atouts pouvant booster le développement de la pêche ainsi que la croissance socio-économique du pays (Yaméogo C., R., 2005).
- En outre, l'activité de la pêche permet à environ 8500 pêcheurs d'avoir de l'emploi et des revenus. À cet effectif du premier maillon de la filière pêche, s'ajoutent, en aval, les acteurs dominés par les femmes représentées par environ 3500 transformatrices et commerçantes (MAHRH et DGRH, 2007).

1.2.2. Contribution de l'activité de la pêche à l'économie nationale

Grâce à ces multiples potentiels dont bénéficie le secteur halieutique, l'activité de la pêche contribue énormément à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de la sécurité alimentaire. de part sa création de revenu rural et sa contribution à une meilleure nutrition des populations. En effet le secteur fournit environ 9500 tonnes de poisson par an dont la majorité est consommée au pays contribuant de ce fait à l'amélioration du niveau nutritionnel de la population. La consommation annuelle par habitant est estimée à 2,2 kg, l'apport calorique est de 4745 kcal, l'apport en protéine est de 456g et celui en lipides est de 114. La pêche génère des revenus pour les différents acteurs. Le revenu net mensuel gagné respectivement par les femmes transformatrices et les commerçants de poissons frais est de 11 353 FCFA et de 125 574 FCFA (MAHRH, DGRH, 2007). Ainsi la pêche peut être un atout dans la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

1.2. Participation des femmes dans l'activité de la pêche et contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

1.2.1. Participation des femmes à l'activité de la pêche

La problématique du genre et développement est d'actualité et le rôle des femmes dans le développement socio-économique commence à être bien perçu. Au niveau de l'activité de la pêche, la question est également récurrente et se focalise sur la contribution des femmes à

l'activité de pêche. Les femmes jouent des rôles importants dans l'activité de la pêche. Les femmes sont minoritaires au niveau de la capture dans l'eau du fait que cette étape demande beaucoup d'efforts physiques, de moyens matériels et d'expériences professionnelles. Mais, elles participent néanmoins à la capture du poisson au cours de certaines occasions comme les festivals de pêche collective, des pêches sportives et pendant le décrue de l'eau.

Bien que faiblement rencontrées dans la capture, les femmes sont majoritaires dans la chaîne de transformation du poisson. Elles se chargent principalement de la transformation du poisson par fumage et assurent également sa commercialisation en gros ou en détail (World Fish center, 2005). La transformation est essentiellement assurée par 2500 femmes et une minorité d'hommes. Leur implication au niveau de la post capture contribue à réduire les pertes à travers les procédés de transformation et facilite la disponibilité du poisson. Ainsi les femmes constituent la cheville ouvrière dans la valorisation des captures. Cela permet non seulement aux femmes d'avoir de l'emploi mais également d'assurer des rôles sociaux et économiques dans les ménages (FAO, 1989).

1.2.2. Contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les femmes rurales font face à beaucoup de dépenses. La satisfaction de nombreux besoins des membres de la famille est sous leur responsabilité. Les produits qu'elles transforment sont soit ajoutés à la consommation du ménage, soit commercialisés ou les deux à la fois. Les revenus perçus sont en grande partie utilisés pour les besoins du ménage. Une partie de ces revenus est réinvestie aux activités économiques et sert à faire face aux charges d'alimentation, de santé, d'éducation des enfants. Les revenus apportés par la femme sont important pour le ménage en ce sens qu'ils revêtent dans le cadre de la satisfaction des besoins, plusieurs formes d'utilisations que sont, la consommation, l'épargne, l'autofinancement (Houinsa, 2013).

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA ZONE D'ETUDE

2.1. Profil des habitants

Les autochtones de la vallée du Sourou sont les Sana et les Marka. D'autres ethnies se sont installées à la faveur des aménagements. Il s'agit essentiellement des Moose, des Gourounsi, des Bobo, des Bwaba, des Bissa, des Peulh, etc. Les Marka qui constituent la majorité des autochtones, ont une longue expérience de la pêche qui du reste serait dans les pratiques traditionnelles de cette communauté (U.T.P Sourou, 2011) Cela constitue un atout au niveau de l'activité de la pêche au Sourou.

2.2. Activités économiques

2.2.1. L'agriculture

L'agriculture est la principale activité dans la vallée du Sourou et est pratiquée par la majeure partie de la population. Les principales spéculations produites en culture pluviale sont le mil, le sorgho, le maïs et le riz flottant. Le riz et le maïs et les cultures maraichères sont produits sur les périmètres aménagés aussi bien en saison pluvieuse qu'en saison sèche.

2.2.2. L'élevage

La vallée du Sourou est une zone de pâturage par excellence en saison sèche. L'élevage est pratiqué par la plupart des ménages et les pasteurs. Le cheptel était estimé à environ 253826 bovins et 337227 ovins et caprins (IUCN, 2010).

2.2.3. La pêche

La pêche est un des maillons importants de l'économie de la vallée du Sourou. Elle constitue pour plusieurs ménages un moyen de subsistance surtout pour ceux qui ne disposent pas de terres exploitables pour l'agriculture. En effet, la pêcherie du Sourou constitue une source de revenu pour près de 2000 acteurs directs (598 pêcheurs, 573 transformatrices, 654 commerçants de poissons). La production moyenne contrôlée de 2009 à 2011 est de 635 tonnes de poissons frais /an, soit environ une valeur économique de plus de 323 millions. La valeur ajoutée issue de l'activité de transformation du poisson est évaluée à plus de 217 millions de FCFA (UTP du Sourou, 2011).

La contribution au budget de l'État à travers la délivrance des différents titres d'exploitation (permis de pêche, licence de commercialisation) et la contribution prélevée sous forme de taxes par les Unions et les Communes ont été évaluées à environ 13 millions de FCFA. Ce qui donne un total d'environ 550 000 000 de FCFA durant ces trois années (UTP Sourou., 2011). La pêcherie du Sourou présente donc un enjeu socioéconomique considérable et contribue de façon efficace à lutter contre la pauvreté.

La production potentielle du barrage par des méthodes de simulations serait de 1000 tonnes par an avec un rendement moyen estimé à 100 kg/ha/an. De façon globale, on note une tendance à l'augmentation de la production piscicole qui est passée de 245,4 tonnes en 2001 à 955,5 tonnes en 2009. Cela s'explique entre autre par la richesse du milieu qui permet un développement de l'ichtyo faune.

En termes de diversité d'espèce, le plan d'eau du Sourou compte 39 espèces de poissons répartis dans 27 genres et 17 familles les espèces dominantes dans les captures sont représentées par *tilapia niloticus* (carpe), *Heterotis niloticus*, *Clarias gariepinus* (silure), *Gymnarchus niloticus* (poisson cheval), *Synodontis* (konkon) (Coulibaly, 2012).

Les contraintes rencontrées au niveau de la pêcherie du Sourou sont essentiellement d'ordre climatique et anthropique. En effet, les années de mauvaise pluviosité sont préjudiciables aux peuplements piscicoles, car la forte demande d'eau agricole est assurée au détriment de la faune halieutique et partant de la pêche.

Les contraintes anthropiques se résument à la forte pression sur l'exploitation des ressources halieutiques et l'utilisation d'engins de pêche non réglementés. La dégradation de l'écosystème aquatique suite à la pression animale sur les berges et l'utilisation de produits phytosanitaire dans l'agriculture. La dégradation du couvert végétal péri-lacustre résultant d'une forte demande en bois de chauffe et pour le fumage du poisson (Coulibaly, 2012).

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSION

CHAPITRE I : RESULTATS

1.1. L'organisation et le fonctionnement de l'activité de la pêche

Les femmes exercent l'activité de pêche soit en étant dans un groupement soit de façon individuelle. Le rôle des groupements est de favoriser un cadre de concertation pour la prise de décision en rapport avec la bonne marche de l'activité. C'est un cadre permettant aux adhérentes de bénéficier de certains avantages tels que les formations dispensées au sein du groupement, par exemple sur le processus de transformation du poisson. L'accès au mieux aux matériels du groupement, aux microcrédits des institutions, l'appui social des autres membres sont facilités par le regroupement. L'adhésion à un groupement est compatible avec l'activité familiale de transformation. Cependant, l'effort collectif est exigé à l'occasion des foires commerciales ou de commandes groupées. En cas de commande, l'argent est décaissé du compte du groupement afin d'honorer les besoins du client. Les intérêts enregistrés suite à une commande sont intégralement reversés dans le compte de l'association. En cas de non-disponibilité de ressources financières dans la caisse du groupement ou en cas de non-faisabilité du travail collectif, certains membres sont mandatés, à leur charge, d'assurer la fourniture de la commande. Ces membres sont choisis en fonction de la qualité du poisson qu'elles transforment. Dans ce cas, après la vente les intéressées gardent les intérêts de la vente. Ceci constitue un avantage pour les femmes membres du groupement. Dans la localité de Niassan, certaines dispositions sont prises en octroyant, sur les fonds de la caisse, des crédits, remboursable avec intérêt tout en respectant les clauses du contrat. Cependant la difficulté d'avoir accès aux microcrédits depuis un certain temps constitue un problème majeur des regroupements féminins.

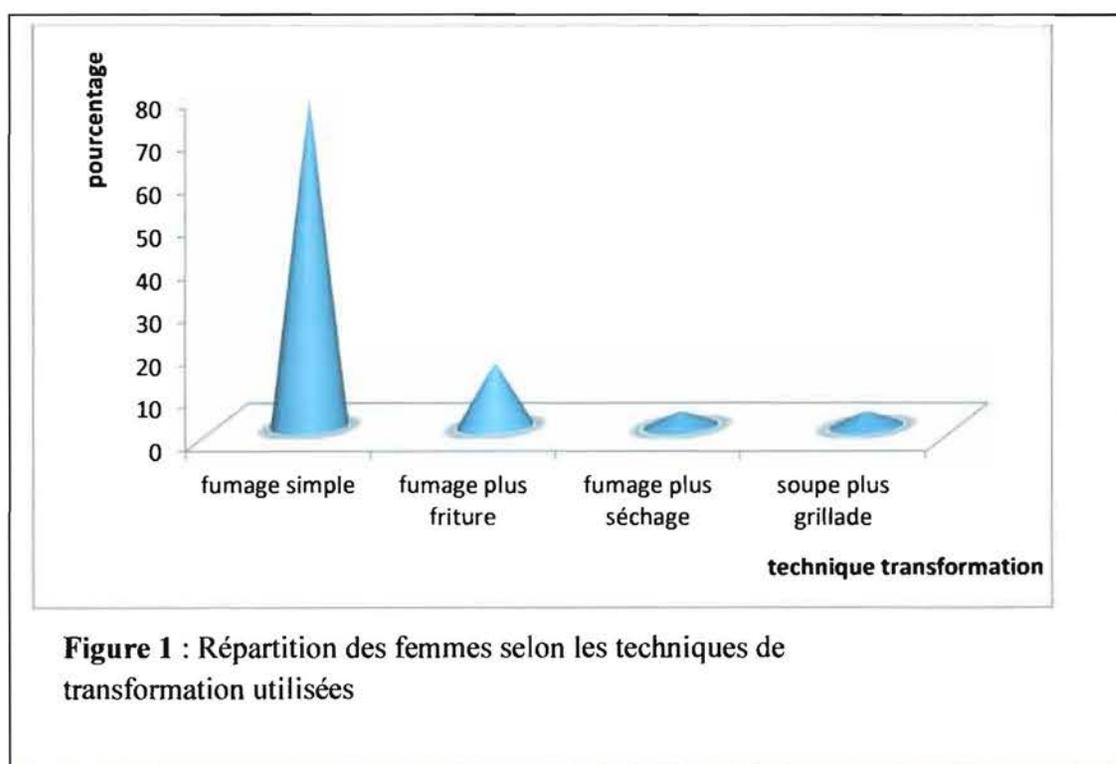
1.2. Participation des femmes à l'activité de pêche

Les femmes consacrent une part importante de leur temps et de leur vie dans les activités liées à la pêche. En effet, ces activités sont pratiquées par les femmes tout au long de l'année et la plupart des femmes ont une longue expérience dans l'activité. Cette expérience varie de 3 à 33 ans avec une moyenne de 16 ans. Les femmes sont impliquées au niveau de la transformation et de la commercialisation du poisson. La majorité des femmes font à la fois la transformation et la commercialisation (86,7%), tandis que certaines ne font que de la

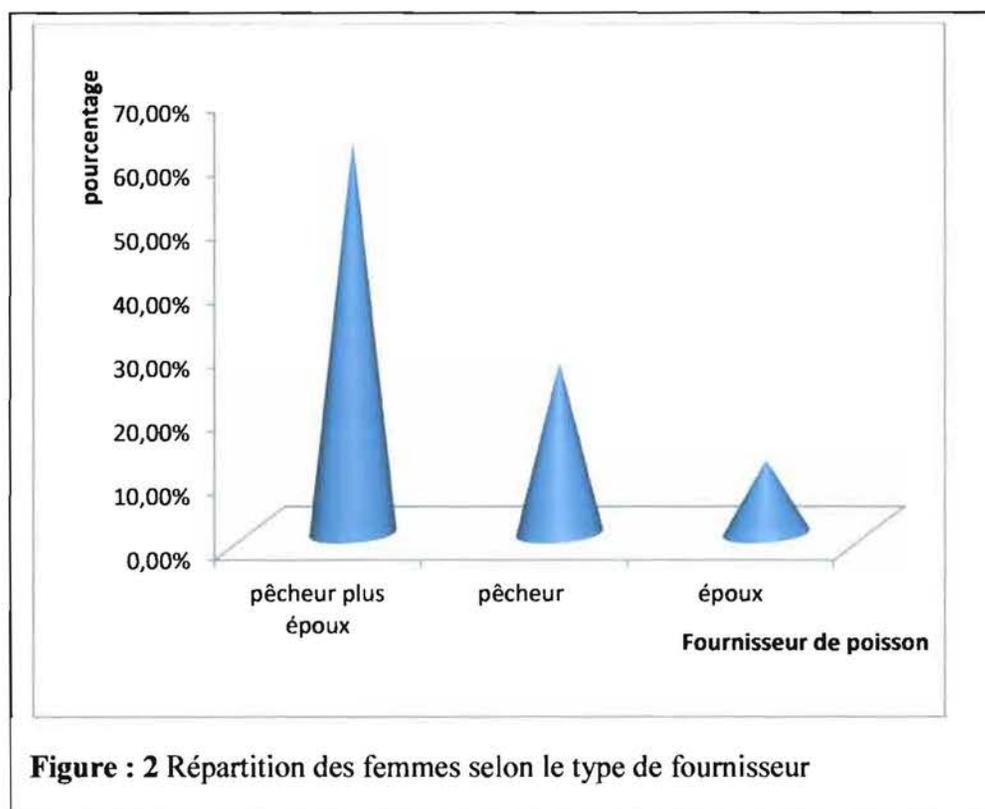
commercialisation (13,3%). Les pics de transformation et de vente se situent entre janvier et juin pour la majorité des femmes (86,7%).

1.2.1. Femmes et techniques de transformation du poisson

Pour faciliter sa conservation, le poisson frais est transformé par les femmes. Parmi les 30 femmes ayant des activités liées à la pêche, 86,67 réalisent à la fois la transformation et la commercialisation. Elles utilisent plusieurs techniques de transformation que sont le fumage, le séchage, la friture, la grillade et la cuisson en soupe. Certaines utilisent une seule technique tandis que d'autres combine plusieurs techniques. Au total 76,9% des femmes ne pratiquent que du fumage, 15,5% des femmes pratiquent à la fois le fumage et la friture, 3,8% fument et sèchent du poisson et enfin 3,8% font de la grillade et la soupe de poisson (Figure 1).



Le poisson destiné à la transformation est obtenu soit chez les pêcheurs uniquement dans 26,9% des cas, soit auprès de l'époux lui-même pêcheur dans 11,5% des situations et enfin 61,6% des femmes s'approvisionnent à la fois chez les pêcheurs et leurs époux (figure 2).



1.2.2. Femme et commercialisation du poisson

La commercialisation du poisson se fait essentiellement dans les trois marchés locaux (Di, Gouran et Niassan), soit à domicile, soit au bord de la route et dans les centres urbains. Au cours de la semaine une même femme peut vendre dans trois marchés différents. Par ailleurs c'est le marché de Di qui enregistre le maximum de vente (79,3%), suivi du marché de Gouran (44,8 %). Peu de femmes vendent sur le marché de Niassan (3,4%) où, elles préfèrent les abords de routes (16,7%). La fréquence des femmes qui vendent dans les centres urbains et à domicile s'élève à 6,9% chacune.

Les acheteurs grossistes viennent de Tougan, Dédougou, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Ouahigouya. Les espèces de poisson vendues par ordre d'importance sont:

- *Tilapia niloticus* (carpe);
- *Clarias gariapinus* (silure);
- *Heterotus niloticus*;
- *Gymnarcus niloticus* (Poisson cheval);

- *Marcusenius senegalensis* (Nananien Dioula).



Photos 1 : Commercialisation au centre de pesé de Gouran

Source : Céline Dao

1.3 Revenus des femmes ayant une activité liée à la pêche

1.3.1. Revenu généré par l'activité liée à la pêche

Le prix de vente du kilogramme de poisson varie selon les espèces et selon la période. En moyenne, le prix du kilogramme des Carpes (*Tilapia niloticus*) fumés fluctue entre 1250 et 1750FCFA ; celui de silure (*Clarias gariapinus*) fumé fluctue entre 2000 et 2500FCFA. En moyenne, les femmes dépensent 58275, 86 FCFA/semaine dans l'achat du poisson au fournisseur et font des ventes moyennes 68 892,86 FCFA/semaine. Le revenu annuel moyen était de 464966, 67 FCFA par femme.

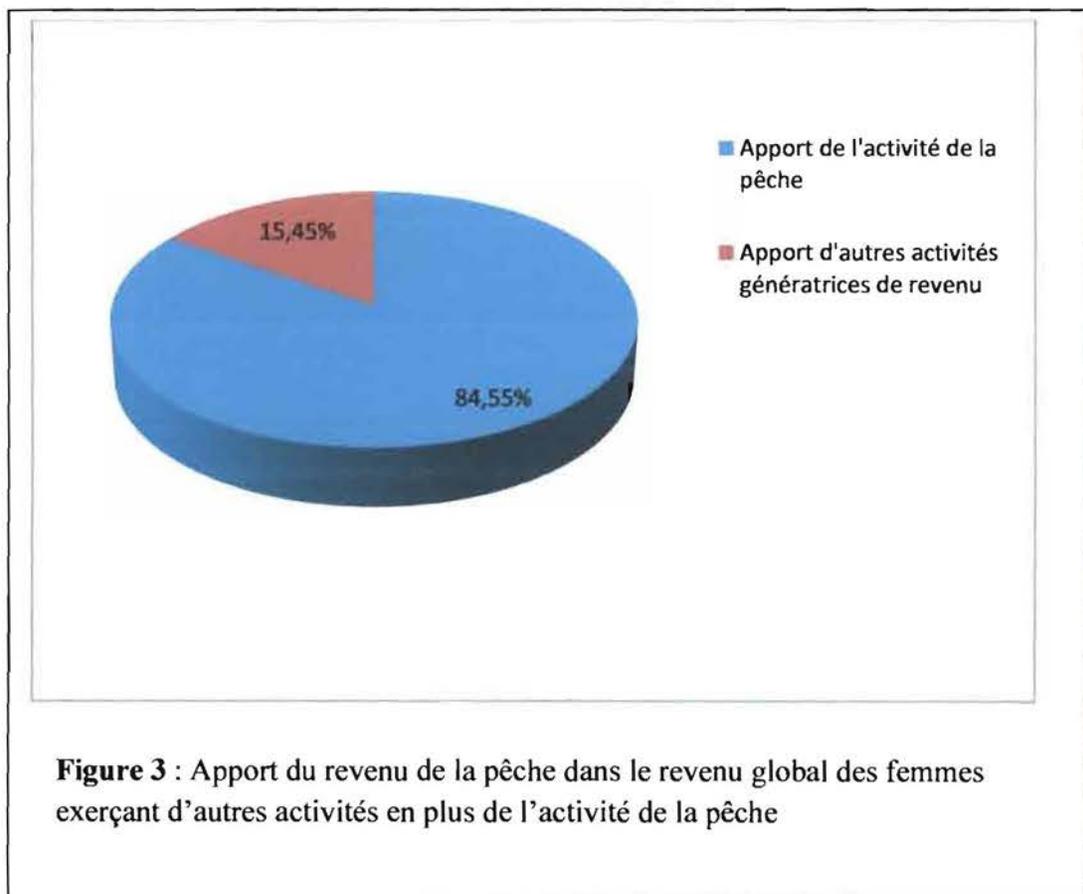
1.3.2. Revenus d'autres source des femmes ayant une activité liée à la pêche

En plus de l'activité de pêche, certaines femmes mènent (80%) d'autres activités génératrices de revenu telles que la vente des céréales, la préparation du dolo, la pratique de l'élevage, les fritures (gâteaux, patates...).

Ces activités complémentaires à l'activité liée à la pêche exercées par les femmes procurent un revenu annuel moyen de 60583 FCFA. Le revenu total généré de l'activité de la pêche et des autres types d'activités était en moyenne de 513433 FCFA/an par femme.

1.3.3. Contribution du revenu de l'activité de la pêche au revenu global de la femme

La contribution de l'activité de la pêche au revenu global de chaque femme a été mesurée chez 80% des femmes qui exerçaient d'autres activités en plus des activités liées à la pêche. Les résultats ont indiqué une contribution moyenne de 84,55%. Ce qui implique que la pêche contribue pour une grande part à la formation du revenu total de la femme. Sa contribution étant égale à 100% pour les femmes exerçant uniquement l'activité de pêche. L'apport des autres activités génératrices de revenus étant de 15,45% (figure 3)



Les femmes n'ayant pas d'activités liées à la pêche pratiquent les activités génératrices de revenu telles que la vente du dolo, les fritures (gâteaux, les galettes...), la vente des céréales, des condiments, du lait, du couscous et la poterie. Ces activités leur rapportaient en moyenne 213 714,33 FCFA par an/femme

Tableau II: Situation des revenus des femmes ayant des activités liées à la pêche et celles n'ayant pas d'activité liées à la pêche.

	Minimum	Maximum	Moyen
Revenu annuel du poisson des femmes ayant des activités liées à la pêche	78000	1300000	464966,67
Revenu annuel d'autres activités des femmes impliquées	5000	240000	60583,33
Revenu total des femmes ayant des activités liées à la pêche	103000	1450000	513433,33
Revenu des femmes n'ayant pas d'activités liées à la pêche	18000	576000	158133,33

L'analyse du tableau révèle que les femmes ayant des activités liées à la pêche ont un revenu annuel nettement plus élevé comparativement à celui des femmes n'ayant pas d'activités liées à la pêche. En le revenu des femmes affiliées à la pêche représente environ le triple du revenu des femmes non affiliées à la pêche. Cette grande différence s'explique par le fait que l'activité de la pêche procure plus de revenu aux femmes qui exercent d'autres activités en plus de l'activité de la pêche. Or en plus de l'activité de la pêche, ces dernières gagnent un revenu complémentaire provenant d'autres activités qu'elles mènent de façon parallèle à l'activité de la pêche.

1.4. Analyse comparative du revenu généré de l'activité de la pêche des femmes impliquées et du revenu des femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche.

Tableau III: Comparaison du revenu des femmes ayant des activités liées à la pêche à celui des femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche

	Revenu moyen annuel	Valeur de la probabilité
Femmes ayant d'activités liée à la pêche	513 433,33	0,007
Femme n'ayant pas d'activité liée à la pêche	158133,33	

La comparaison des revenus moyens des femmes ayant des activités liées à la pêche et celles n'ayant pas d'activités liées à la pêche donne une différence significative en faveur des femmes impliquées à la pêche (valeur de la probabilité inférieur à celle du seuil de signification (0,05)), alors nous concluons que les femmes ayant des activités liées à la pêche gagnaient plus de revenu comparativement aux femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche.

1.5. L'emploi des revenus générés dans l'activité de la pêche des femmes

1.5.1. Le niveau d'insécurité alimentaire des ménages des femmes

Parmi les ménages des femmes ayant des activités liées à la pêche, 56,7 % de ces ménages ont traversé des périodes de soudure variant de trois à douze mois avec des pourcentages élevés pour 4 mois de soudure (23,5 %), 6 mois (17,6 %), et 7 mois de soudure (17,6 %). Malgré les mois de soudures, ces ménages s'alimentent quotidiennement en raison de deux à trois repas par jour. La majorité (83,3 %) prene trois repas par jour tandis que 16,7 % prennent deux fois jour. Ces périodes de soudure sont gérées à travers l'achat de céréales complémentaires. Ces achats de céréales sont assurés pour la plupart par les hommes. Ces derniers sont soutenus par les femmes (30 %).

Parmi les ménages des femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche, 60 % ont enregistré des périodes de soudure variant de deux à douze mois avec des taux élevés pour 3 mois de soudure (22,2 %), 4 mois de soudure (22,2 %). Ces périodes de soudure sont gérées à travers l'achat de céréales complémentaires. Ces achats de céréales sont quasiment assurés par les époux, seulement 6,7 % des femmes aident leur époux pour l'achat de céréales.

1.5.2. Domaines d'utilisation des revenus générés de l'activité de la pêche

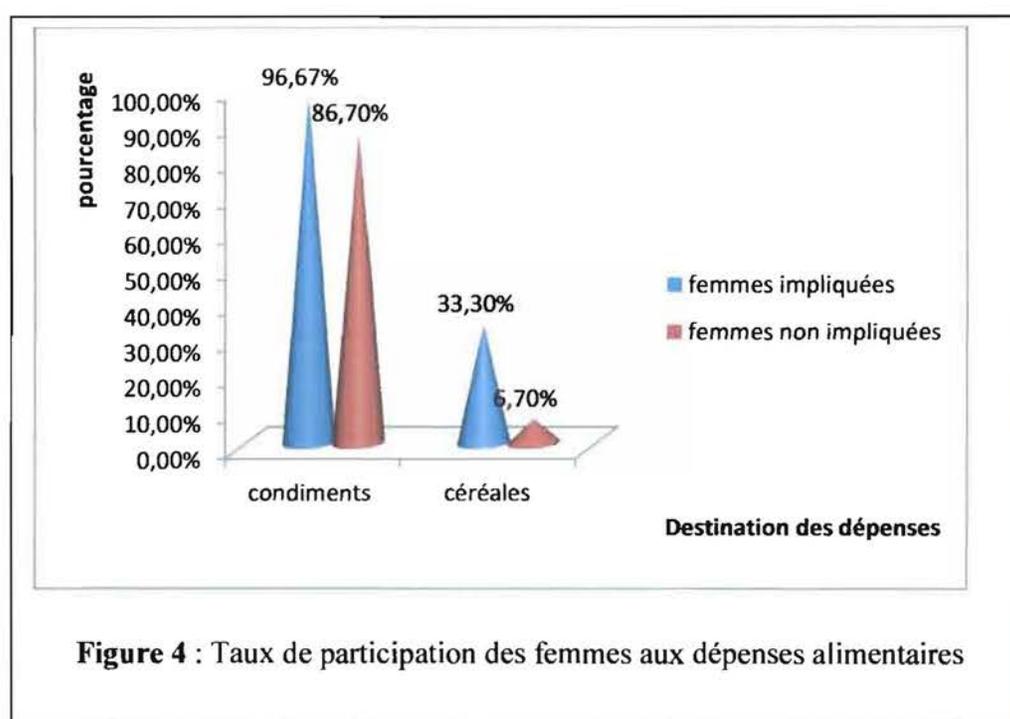
1.5.2.1. Dépenses alimentaires

Par dépenses alimentaires, nous attendons les dépenses en céréales et en condiments. Les dépenses en condiments étant toute dépense liée à l'achat de beurre, de soubala, d'huile, de sel, de potasse, pate d'arachide, les légumes, des végétaux utilisés dans la préparation de la sauce. À ce niveau, la majorité des femmes prennent part au niveau des dépenses en condiment (légumes, beurre, soubala...). En effet, 96,67% des femmes assurent des dépenses en condiment et 33,3% contribuent aux dépenses en céréales également.

En outre l'implication de la femme dans l'activité de pêche à un impact positif sur l'alimentation des enfants surtout ceux dont l'âge est compris entre 0 à 5 ans. En effet, après les ventes du poisson au marché, les femmes achètent en générale les tubercules, les gâteaux, les biscuits, les jus, les oranges, les bananes pour les petits enfants. Les femmes s'occupent du petit déjeuner des enfants, surtout ceux qui sont scolarisés. À défaut de la bouillie du matin, elles offrent de l'argent pour la récréation.

Les femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche participent moins à l'achat de céréales. Elles prennent part en majorité au niveau des dépenses en condiments.

En effet 86,7% des femmes assurent des dépenses en condiment et seulement 6,7% contribuent aux dépenses en céréales (figure 4).



L'analyse de la figure montre que les femmes ayant des activités liées à la pêche participent plus aux dépenses alimentaires dans les ménages.

1.5.2.2. Autres dépenses du ménage

En plus des dépenses alimentaires, les femmes impliquées dans l'activité de la pêche contribuent à d'autres dépenses du ménage telles que les dépenses en santé, en scolarité, en habillement, les besoins personnels. Les taux de participation pour les dépenses en scolarité, en santé, en habillement sont respectivement de 63,3 %, 56,7 % et 80 %, 83,3 %. En outre les femmes aident leur mari dans l'achat des matériels de pêche (filets, sons, radeaux...) et ou dans l'achat des intrants agricoles.

Au niveau des femmes n'ayant pas d'activité liée à la pêche, les taux de participation pour les dépenses en scolarité, santé, habillement sont respectivement de 20 %, 26,7 % et enfin 66,7 %. Quant aux besoins personnels de la femme, 73,3 % des femmes s'occupent de leurs besoins personnels.

Il ressort également que s'agissant des dépenses non alimentaires, le taux de participation des femmes impliquées à l'activité de la pêche est plus élevé par rapport aux femmes non impliquées à l'activité de la pêche.

1.5.3. Apport du revenu de la pêche dans la couverture de la sécurité alimentaire

1.5.3.1. Contribution directe des revenus générés du poisson dans la couverture de la sécurité

Pour les femmes ayant des activités liées à la pêche et qui participent aux dépenses du ménage, le montant annuel des dépenses en condiment varie de 51100 à 182 500 FCFA/an avec une moyenne de 117 408,33 FCFA. Celui des dépenses en céréales varie de 7 000 à 109 500 FCFA durant toute la période de soudure avec une moyenne de 40 833,33 FCFA. Le montant affecté aux dépenses alimentaires (condiments et céréales) représente en moyenne de 58,45 % du revenu issu de l'activité de la pêche. Celle des dépenses en condiment uniquement étant de 40,75 % et celle des dépenses en céréales étant de 13,26 %

1.5.3.2. Contribution indirecte des revenus générés du poisson sur la couverture de la sécurité alimentaire

En plus de la contribution directe des revenus de l'activité de la pêche dans la couverture de la sécurité alimentaire, la participation des femmes à toute dépense même non alimentaire aurait des effets indirects sur la couverture de la sécurité alimentaire.

En effet, une dépense non alimentaire assurée par la femme permet à l'époux d'économiser. Cette économie pourrait être affectée à l'achat de vivre en cas de besoin.

Les montants annuels minimum et maximum de certaines de ces dépenses non alimentaires respectifs s'élèvent à 10000 à 60000FCFA pour les dépenses en scolarité et de 15000 à 100000 FCFA pour celles de l'habillement avec des montants moyens par an de 29071,42 et 47000 FCFA. Leur contribution dans le revenu tiré de l'activité de la pêche est respectivement de 9,36% et 20,59%.

De ce qui précède, il ressort que la part des dépenses alimentaires dans le revenu de l'activité de la pêche est plus élevée. Plus de la moitié du revenu issu de l'activité de la pêche est allouée aux dépenses alimentaires. Elle est suivie respectivement des dépenses en habillement et en éducation (figure 5)

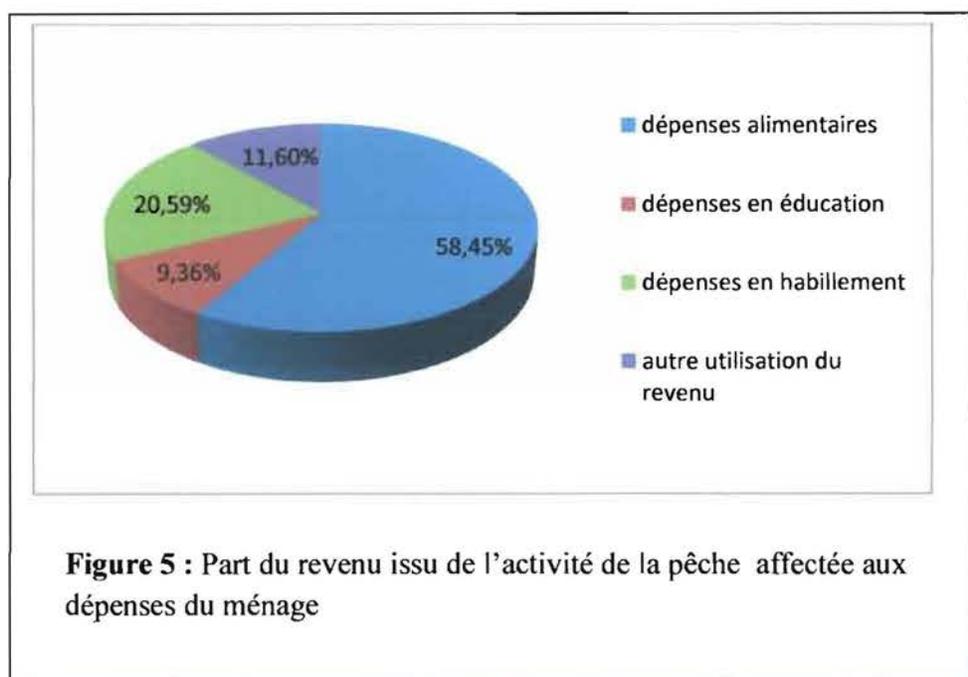


Figure 5 : Part du revenu issu de l'activité de la pêche affectée aux dépenses du ménage

1.5.4. Femmes et stratégies d'accessibilité alimentaire

1.5.4.1. L'investissement des revenus de la pêche

Les revenus tirés du poisson sont investis non seulement dans les activités procurant de revenu immédiat mais également dans d'autres activités ne procurant pas de revenu immédiat telles que l'élevage et la spéculation de céréales. Ces derniers produits sont revendus si besoin se fait sentir. Cet investissement constitue pour la femme une garantie de fonds de commerce pour l'exercice de l'activité principale qui est la pêche.

1.5.4.2. L'épargne des femmes sur les revenus de l'activité de la pêche

Une partie des revenus générés de l'activité de la pêche est épargnée dans des caisses populaires (30 %), dans la maison (thésaurisation) (30 %), ou à travers le système de tontine (40 %). Selon les femmes, cet épargne est réalisé pour permettre la bonne gestion des revenus, (10 %), intervenir en cas d'urgence (76,7 %), financer l'activité de la pêche (6,7 %), de surmonter les périodes de mauvaise vente (6,7 %). Ainsi l'épargne et l'investissement constituent des stratégies de prévention dont adoptent les femmes pour assurer les besoins du ménage.

1.6. Implication des femmes dans l'activité de la pêche et consommation du poisson dans les ménages

1.6.1. Fréquence de la consommation du poisson dans les ménages

Lorsque nous considérons les femmes en générale, le poisson est quotidiennement consommé dans les ménages à 44,4 %.

Cependant parmi les ménages des femmes qui consomment quotidiennement du poisson, 85% représentent les ménages des femmes ayant des activités liées à la pêche. La proportion la plus élevée est rencontrées dans les ménages des femmes affiliées à l'activité de la pêche. Ce qui signifie que le poisson est fréquemment consommé dans les ménages de ces dernières.

1.6.2. Quantité de la consommation du poisson dans les ménages

En moyenne les ménages des femmes affiliées à l'activité de la pêche consomment l'équivalent de 2688,33 FCFA/semaine en poisson, soit 379,80 FCFA/tête. Par contre la

consommation de poisson dans les ménages des femmes non affiliées à la pêche s'élève en moyenne à 1 130 FCFA/semaine soit 136,35FCFA/tête.

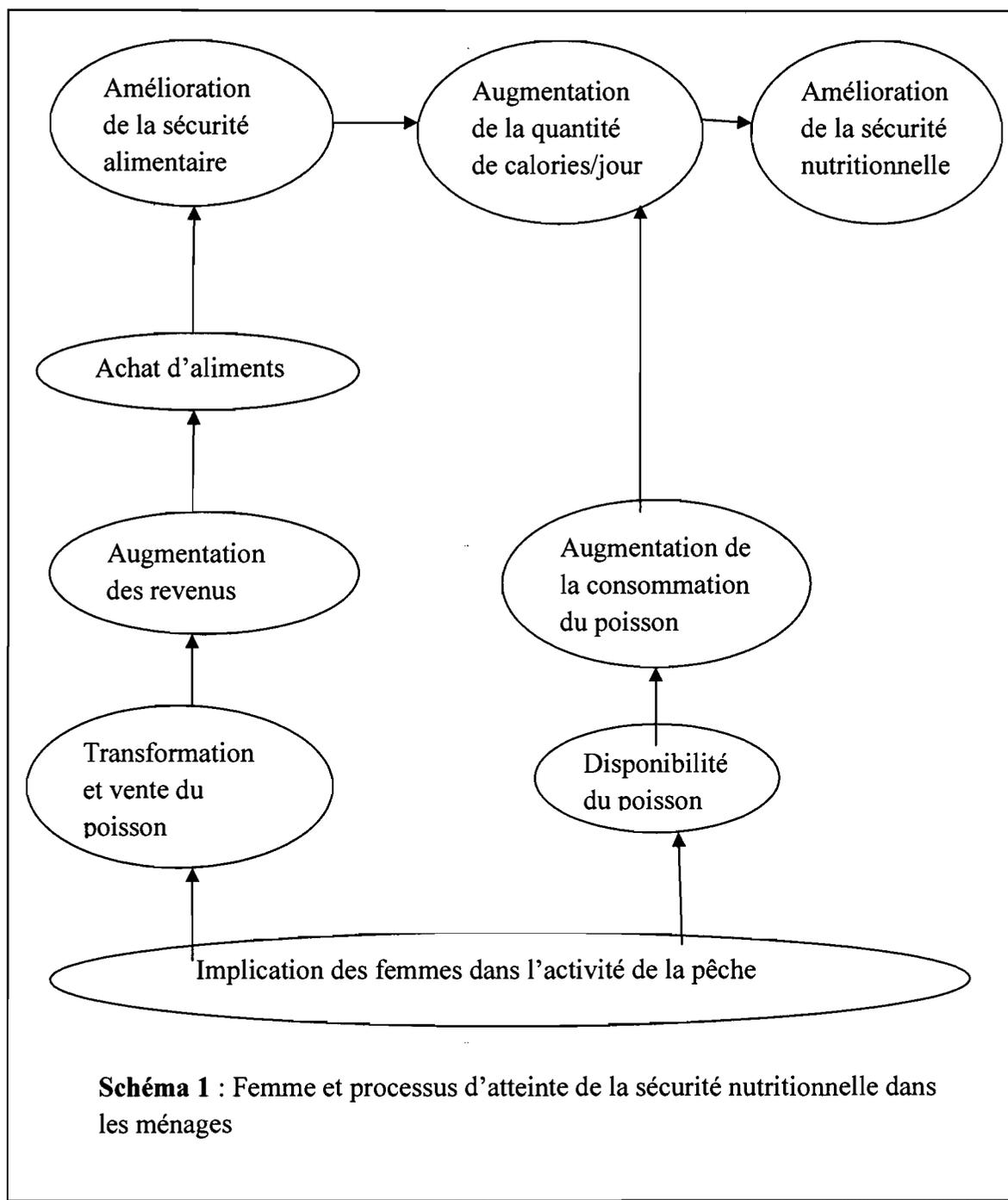
L'analyse comparative des quantités consommées a montré que les ménages des femmes exerçant l'activité de la pêche consomment plus du poisson comparativement à celui des femmes n'exerçant pas d'activité de la pêche ($P= 0,003 < 0,05$).

Tableau IV : Consommation moyenne du poisson dans les ménages

	Consommation du ménage (en FCFA/semaine)	Consommation/tête (en FCFA/semaine)
Femmes impliquées	2 688,33	379,80
Femmes non impliquées	1 130	136,35

Des résultats précédents nous retenons que l'implication des femmes dans l'activité de la pêche joue sur deux composantes essentielles pour aboutir à l'amélioration de la sécurité nutritionnelle :

- l'amélioration des revenus des femmes,
- l'amélioration de la consommation du poisson (cf. schémas)



L'analyse du schéma montre que l'implication des femmes dans l'activité de la pêche améliore d'une part les revenus et d'autre part la consommation du poisson. L'achat d'autres aliments par suite de l'augmentation des revenus conduirait à l'augmentation de la quantité de calorie consommée/jour qui à son tour garantie une sécurité nutritionnelle. De même l'augmentation de la consommation du poisson améliore la sécurité nutritionnelle à travers l'ingestion de nutriments dans l'organisme.

CHAPITRE II : DISCUSSION

2.1. Contribution du revenu du poisson dans le revenu global de la femme

Notre étude a montré que l'activité de pêche fournit plus de revenus aux femmes par rapport aux autres activités qu'elles pratiquent. En effet le revenu tiré de la vente du poisson contribue à hauteur de 84,55% à la formation du revenu global de la femme impliquée. Ceci s'expliquerait par le fait que l'activité de pêche est exercée permanemment par les femmes tandis que l'accent est mis sur les autres activités que pendant les périodes de mauvaises prises de poisson. En plus la consommation et la commercialisation du poisson étant nationale (client au niveau local et national), se traduisant donc par une forte demande du poisson, cela contribuerait à rendre l'activité plus rentable comparativement à d'autres activités. En outre d'autres femmes vendent des quantités assez importantes de poisson dans les centres urbains. Tout ceci contribuerait à augmenter les revenus des femmes. La forte contribution du revenu de l'activité de la pêche entraînerait une implication massive des femmes dans cette activité. Par contre pour les autres activités génératrices de revenu, la commercialisation se limite au niveau local se traduisant donc par des achats en détails et en petites quantités.

2.2. Revenu et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

La participation des femmes à l'activité de pêche a un effet sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les ménages. En effet, plus de la moitié du revenu obtenu de l'activité de la pêche est affectée aux dépenses alimentaires (58,45%). Cette forte proportion témoigne de l'importance de l'effet du revenu des femmes dans l'alimentation des ménages. L'activité de la pêche pratiquée par les femmes contribuerait au mieux au bien-être alimentaire des ménages. Nos résultats confirment alors la théorie selon laquelle les femmes investissent prioritairement leurs revenus dans les dépenses alimentaires et les instruments liés au ménage. En effet, selon Christiansen et Tollens (1995) cités par Charlier (2007) l'effet du revenu de la femme sur la santé et la sécurité alimentaire est 4 à 8 fois plus élevé que l'effet du revenu de l'homme et est presque 20 fois plus élevé pour la survie de l'enfant. Ces résultats sont également conformes à ceux trouvés par la FAO (2012). Selon la FAO, les femmes consacrent plus leurs revenus à des dépenses qui améliorent la nutrition et la santé

Notre proportion de revenu du poisson affectée aux dépenses alimentaires (58,45%) est aussi proche de celle trouvée par David en 2013 (56,79%) lors de l'étude portant sur le

bilan de la contribution des femmes aux ressources des ménages. Une autre étude réalisée par l'institut national de la statistique du Niger a trouvé que la contribution des femmes aux dépenses alimentaires tournait autour de 50% de leur revenu. Par contre nos résultats sont loin de celui trouvé par Nignan (2005) (27,39%).

2.3. L'investissement et épargne du revenu issu de l'activité de pêche

Au cours de l'étude, il est ressortit que les femmes financent d'autres activités par le biais du revenu obtenu de l'activité de la pêche. Ce résultat est conforme à celui trouvé par Yaméogo (2005) qui a aussi trouvé que le revenu de la pêche et de ses activités connexes contribuent aux financements et au développement des autres activités rurales. Pourtant selon (Charlier, 2007) l'investissement du revenu de la pêche dans d'autres activités favorise la diversification des activités économiques qui apparaît comme un moyen de sécurisation des revenus. Une partie des revenus de la pêche étant employé dans l'achat d'aliments, la sécurisation des revenus favoriserait la sécurisation alimentaire.

Selon Sen (1982) cité par INSD (1997) le capital financier constitué aussi d'épargne permet de faire face à des chocs externes inattendus tels que les manifestations de faim. L'épargne apparaît donc comme est un moyen d'accessibilité alimentaire. Ce qui implique que les épargnes des femmes contribueraient à l'accessibilité alimentaire au sein des ménages.

2.3. Consommation du poisson et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Nos résultats ont montré que les ménages des femmes pratiquant l'activité de la pêche consomment plus le poisson par rapport à ceux des femmes qui ne la pratiquent pas l'activité de la pêche. Cela s'expliquerait par le fait que la femme affiliée à la pêche obtienne plus facilement du poisson comparativement à celle qui ne pratique pas l'activité de la pêche. En effet la femme impliquée dans l'activité de la pêche bénéficierait des résidus de poisson après la transformation et le pesé au marché. En plus elles bénéficieraient des dons de poissons offerts par les pêcheurs lors des achats, elles obtiennent le poisson moins cher au prix bord fleuve contrairement aux femmes non impliquées dans l'activité. Enfin les femmes exerçant l'activité de la pêche consomment plus du poisson parce que l'autoconsommation est une des raisons de leur implication dans l'activité de la pêche. En effet pour la majorité d'entre elles, elles pratiquent l'activité de la pêche pour se faire de l'argent mais également pour l'autoconsommation et elles ne pourraient pas vendre tout le poisson sans rien

consommer. Cela rejoint donc le témoignage de la présidente du groupement des femmes à Di en ces termes: «on ne peut pas enlever le miel sans lécher ses doigts », pour dire qu'elle ne peut pas vendre le poisson sans rien consommer.

Le poisson étant composé d'un ensemble de nutriments, sa consommation est de ce fait un facteur d'équilibre nutritionnel pour l'organisme (Paillotin, 2009), alors sa consommation élevée dans les ménages des femmes impliquées améliorerait la qualité nutritionnelle des repas dans ces ménages. Pour la FAO et OMS (1992), l'apport accru de vitamine A, de fer et d'iode dans l'alimentation est la façon la plus naturelle, la plus efficace et la moins coûteuse de prévenir et de combattre les carences en micronutriments. En effet le poisson est riche en micronutriments tels que le fer, l'iode, le calcium, la vitamine A et B. La consommation du poisson permettrait alors d'éviter la malnutrition (World Fish center, 2005) Les avantages de la consommation du poisson ont été aussi évoqués par Dominique (2008) et (Blanchet *al.* 1997). Pour le premier, les produits aquatiques sont digests, peu calorifiques et de bonne densité nutritionnelle. Pour le second auteur, le poisson contient de l'acide gras Oméga-3 qui protège contre les maladies cardiovasculaires et aident à rester en bonne santé. Il favorise un développement optimal du cerveau, du système nerveux et de la vue du bébé. Le poisson contient du sélénium qui est un antioxydant (combat les composés chimiques qui nuisent à l'organisme). Il servirait aussi à prévenir le cancer et les maladies cardiovasculaires. Ainsi la consommation du poisson se révèle un facteur sécurité nutritionnel pour les ménages qui en consomment fréquemment.

Conclusion et recommandations

La disponibilité et l'accessibilité à la nourriture en quantité et en qualité constitue l'une des préoccupations majeure de l'objectif du millénaire pour le développement. L'atteinte de cet objectif repose sur l'identification des activités susceptibles d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cela nécessite la contribution des femmes qui assurent déjà un rôle essentiel dans l'atteinte de cet objectif dans beaucoup de ménages ruraux et pauvres à travers la diversification des sources de revenus. En effet nos résultats ont permis de conclure que la participation des femmes à l'activité de la pêche influence positivement sur l'accessibilité alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas dans les ménages. En effet au cours de l'étude, il est ressortis que :

- l'activité pêche constitue la principale activité des femmes en termes de revenu. Il contribue pour une grande part à la formation du revenu annuel des femmes. Ce revenu, obtenu de l'activité de la pêche, est alloué principalement aux dépenses alimentaires.
- La consommation du poisson au sein des ménages des femmes qui participent à l'activité de la pêche est nettement élevée comparativement à celle des ménages des femmes non affiliées à la pêche.

L'amélioration des revenus pourrait avoir des répercussions positives sur la santé et l'éducation. Cela se traduirait sur le plan social par une forte mobilisation des femmes autour de l'activité. L'amélioration de la consommation du poisson garantirait un bon état nutritionnel des ménages. Ainsi nos hypothèses d'étude sont donc vérifiées.

Cependant notre étude n'a pas pris en compte l'analyse de la qualité nutritionnelle des repas en termes d'apport calorique. Des études ultérieures dans la zone pourraient se pencher sur ces aspects en analysant l'impact de la consommation du poisson sur l'amélioration de la valeur énergétique des repas.

Malgré la mobilisation des femmes autour de l'activité de la pêche, des mesures d'accompagnements sont nécessaires pour augmenter d'avantage les revenus des femmes afin qu'elles puissent mieux subvenir aux besoins du foyer. L'étude a montré qu'une forte proportion des femmes investissait le revenu obtenu de l'activité de la pêche; ce qui implique que :

- ✓ Des formations à la gestion des revenus serviraient aux femmes d'entreprendre des initiatives ;

En outre il est ressorti qu'une faible proportion de femmes épargne le revenu obtenu de l'activité de la pêche dans des caisses populaires ;

✓ le développement de la bancarisation constituerait un avantage pour les femmes du fait qu'elles pourraient avoir accès plus facilement aux crédits qui serviraient à financer l'activité de la pêche ;

✓ dans le même ordre d'idée, l'accompagnement en général par des fonds en temps opportun permettrait aux femmes de bien mener l'activité et d'accroître leur revenu ;

✓ l'organisation du marché à travers la régulation des prix de vente, la recherche de commande groupée permettraient respectivement d'éviter les variations des prix et d'augmenter le revenu des femmes ;

✓ la réalisation d'infrastructures surtout celles de conservation améliorerait la qualité du produit ;

✓ l'observation directe nous motive à dire que l'amélioration de l'état de la voie contribuerait à augmenter le revenu des femmes à travers l'augmentation du nombre d'acheteurs à tout moment.

Bibliographie

Arnaud D., 2008. *La preuve que le poisson est bon pour la santé.* www.gazettenpdc.fr, consulté le 04 Février 2014

Blanchet C. et al., 1997. *Le guide alimentaire des poissons nordiques.* www.hydroquebec.com/développement-durable/documentation/mercure.html, Consulté le 18 Février 2014

Bethemont J., Faggip., Zoungana T. G., 2003, *La vallée du Sourou (Burkina Faso) Genèse d'un territoire hydraulique dans l'Afrique soudano-sahélienne, L'Harmattan, 230p*

Breuil, C. M., 1995. Revue du secteur des pêches et de l'aquaculture : Burkina Faso. FAO Circulaire sur les pêches. N° 888. Rome, FAO. 31p.

Charlier S., (2007), « Les femmes contribuent à la souveraineté alimentaire » 11p.

Coulibaly N. D., 2012. La production piscicole dans la vallée du Sourou au Burkina Faso. 12p

DGRH et MAHRH, 2007. Analyse de la filière pêche au Burkina Faso, *Direction générale des ressources halieutiques et le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, 64p.*

FAO et OMS, 1992. *Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages in Conférence internationale sur la nutrition : les grands enjeux des stratégies nutritionnelle, 42p.*

FAO, 1989. *Les femmes dans les communautés de pêcheurs. Directive Rome FAO, 1989. 63p.*

FAO, 1999. Femmes rurales et sécurité alimentaire : situation actuelle et perspective, *Fonds des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ROME 1999, 53p.*

FAO. 2003. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. (SOFI 2003). Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 36p.*

FAO, 2010. *L'état de la faim dans le monde*

FAO, 2012 *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*

Houinsa D. G. 2013. *Étude bilan de la contribution des femmes aux ressources des ménages. Rapport final, 50p.*

INSD, 1997. Pauvreté et vulnérabilité au Burkina Faso. Ministère de l'économie et des finances, 46p.

INSD, 2008. Recensement général de la population et de l'habitation de 2006, *Ministère de l'Économie et des Finances, Institut national de la statistique et de la démographie Ouagadougou, Burkina Faso*, 52p.

INSD, 2011. Enquêtes démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDSBF-MICSIV), *rapport préliminaire du Ministère de l'Économie et des Finances, Institut national de la statistique et de la démographie*, 325p.

INSD, 2011. Annuaire statistique 2011. *Ministère de la santé*, 231p.

INSN, 2012. Contribution des femmes aux dépenses du ménage et à la réduction de la pauvreté à Maradi, 61p.

MAHRH, 2007. *Document guide de la révolution verte, Ministère de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques*, 98p.

MASA, 2013. Résultats définitifs de la campagne agricole et de la situation alimentaire et nutritionnelle, *Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire*, 175p.

NIGNAN I., 2005. **Incidences des AGR des femmes sur la vie des ménages : cas du groupement féminin "neb-noama" du village de Kundula dans la province du Bam,** Mémoire d'ingénieur, Sociologie et Économie Rurales/UPB/IDR, 81p.

Paillot G., 2009. *Élever du poisson pour nourrir la planète. Cahier d'Agriculture 18 : (2-3) 81-81.*

PAM, 2009. Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence – Deuxième édition, service de l'analyse et de la sécurité alimentaire

Somda J., Zonon A., Ouadba J.M., Huberland D. 2010, Valeur économique de la vallée du Sourou : Évaluation préliminaire, *UICN, Bureau Régional, Ouagadougou, Burkina Faso*, 65p.

U.T.P. Sourou, 2011. Plan d'aménagement et gestion du périmètre halieutique d'intérêt économique du Sourou, 37p.

World Fish center. 2005. Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique. *World Fish center, Penang (Malaisie)*, 12p.

Yaméogo C. R., 2005. Étude sur les créneaux porteurs au Burkina Faso, Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Jeunesse. PNUD/PRGE, 226p

Annexe

Fiche A : questionnaire individuels adressés aux femmes impliquées dans la pêche faisant partir ou non d'un groupement

Numéro de la fiche /...../ Date de l'enquête /...../...../2013

Lieu de l'enquête 1.....NIANSSAN 2.....DI 3.....GOURAN

Identification de l'enquêtée

Questions	réponses
Age	
Statut conjugale	
Ethnie	
Niveau d'instruction	
effectif du ménage
Nombre d'enfants de 0 à 2ans
Nombre d'enfants de 0 à 5ans
Avez-vous un portable	1.....oui 2.....non
Combien dépensez-vous pour l'achat des unités ?	1..... par jour=..... 2..... par mois=.....
comment avez-vous eu le portable ?	1.....grâce à la pêche 2.....mari
Quels moyens de déplacement avez-vous ?	1.....aucun 2.....vélo 3.....moto
Comment avez-vous eu ?	1.....mari 2.....grâce à la pêche
Nombre d'années dans l'activité de la pêche ?
Êtes-vous membre d'un groupement ?	
Quelle est votre appréciation de l'activité ?	Rentable-----1 Nécessite moins d'investissement----2
Recevez-vous des micro- crédits ?	
Accordez-vous des prêts aux pêcheurs ?	

mode de remboursement du prêt ?	nature-----1 espèce-----2
avantages d'avancer des fonds aux pêcheurs ?	l'accès facile ---1, prix abordable-----2

OBJECTIF 1 : Description de la participation des femmes dans l'activité de pêche

A quelle (S) phase intervenez-vous ?	
A quelle période pratiquez-vous la transformation ?	1.....saison sèche (SS) 2.....saison pluvieuse (SP) 3.....toute l'année
A quelle période transformez-vous plus de poisson ?	1.....ss 2.....sp 3.....toute l'année
A quelle période pratiquez-vous des ventes ?	1.....ss 2.....sp 3.....toute l'année
A quelle période faites-vous des ventes importantes de poisson ?	1.....ss 2.....sp 3.....toute l'année
Les espèces appréciées par les consommateurs dans la zone ?	
Quelles sont les techniques de transformation ?	soupe-----1 Fumage-----2 friture-----3
Comment faites-vous la transformation ?	1.....seul 2.....groupement 3..... avec la famille 4..... Avec des employés
Lieu d'apprentissage de la transformation ?	1..... famille 2.....groupement 3.....observation
Qui vous fournit le poisson que vous transformez ?	1..... pêcheur quelconque 2.....mari 3.....Mari et autre pêcheur
Quels sont les prix d'achat du kilogramme de	

poisson frais des différentes espèces?	
Comment est l'accès au poisson ?	1..... facile 2..... dure
Quelle quantité de poisson pouviez-vous transformer ?	
Quel est le montant moyen d'achat total	
Quel est le lieu de transformation ?	1..... à domicile 2..... au sein du groupement

50
50
50

Détails de l'étape commercialisation

Sous quel état vendez- vous le poisson ?	1..... fraîche 2..... transformé
quelle sont les quantités vendues par semaine?	
Quels sont les lieux de vente du poisson ?	
Quel moyen de transport utilisez-vous-pour la vente du poisson dans les différents marchés ?	
. Quels sont les différents jours de vente ?	1..... chaque jour 2..... jour du marché
Quels sont les espèces qui s'achètent le plus ?	
Combien de vente faites-vous par semaine ?	
quelle quantité (kg ou FCFA) vendez- vous ?	
Prix d'achat du kg de poisson fumé ?	
Quels sont les prix de vente du kg ?	
Quels sont les gains par semaine?	

Rôle des femmes dans la sécurité alimentaire

Comment le poisson transformé est utilisé ?	1.....Consommation familiale 2.....Vente 3.....Vente et consommation
Quelle est la fréquence de consommation du poisson ?	1.....Tous les jours 2.....autres
Quantité consommée en valeur ?FCFA
Sous quelle forme aimez-vous consommer du poisson ?	

Quel changement aviez-vous observé sur le plan alimentaire depuis votre implication à l'activité ?	2... La qualité des repas s'est améliorée 3 la consommation du poisson a accru
Nombre de repas par jour	
Votre production de céréales couvre toute l'année	1.....OUI 2.....NON
Nombre de mois de soudure ?	
comment gérez-vous les mois de soudure ?	1.....achat de vivre 2.....prêt de vivre
Qui achète les vivres pendant la soudure ?	1.....mari 2.....femme 3.....les deux
Participez-vous aux dépenses du foyer ?	1.....OUI 2.....NON
Si oui, à quel niveau contribue ?	1.....Achat de condiments 2.....Achat de céréales 3..... scolarisation des enfants 5.....soins médicaux 6..... habillement des enfants
Montant des dépenses	
Après les ventes payez-vous quoi au marché pour les petits enfants (0-5ans) ?	
Quels sont les dépenses assurées par le mari ?	a..... Les céréales b.....condiments c..... Scolarité des enfants d..... intrants agricoles e..... soins médicaux f.....Habillement
Qui s'occupe de vos petits besoins (habillement, chaussures, cotisations) ?	1..... mari 2..... femme
Dépannez-vous votre mari avec de l'argent ?	1.....oui 2..... non
Faites-vous des épargnes ?	1.....oui

	2.....NON
Si oui, pourquoi ?	1.....éviter de tout dépenser 2.....Régler les cas d'urgence
Où gardez-vous l'argent ?	1.....banque 2.....caisse populaire 3.....à la maison
Investissez-vous les recettes de la vente dans d'autres activités ?	1.....oui 2.....NON
Différents investissements	
Faites-vous d'autres AGR en dehors de la pêche ?	1.....OUI 2.....NON
lesquelles?	
recettes annuelles moyennes des activités ?	
Les recettes de ces AGR contribuent à quoi ?	
Comparez pêche à ces AGR et la pêche	1.....pêche marche 2.....les AGR marchent
Pourquoi avez-vous choisi la pêche comme activité ? (perception)	1.....autoconsommation 2.....facile à travailler 3.....rapporte l'argent 4.....forte demande du poisson 5.....pas d'autres alternatives

Les contraintes dans l'activité

Quelles sont les contraintes que vous rencontrez dans la réalisation de l'activité ?	
Quelles sont vos solutions à proposer ?	

Fiche B : QUESTIONNAIRE ADESSE AUX GROUPEMENTS DE FEMMES

Fiche № :

Date /...../...../2013

Lieu 1.....NIANSSAN 2.....DI 3.....GOURAN

Présentation du groupement

Nom du groupement	
Nombre de membre
Condition d'adhésion au groupement ?	
Quelle est l'activité de base ?	1.....pêche 2.....autres
Comment est pratiquée l'activité de pêche au sein du groupement ?	1..... collective 2.....seul
L'organisation de l'activité de la pêche au sein du groupement ?
De quoi bénéficient les membres au sein du groupement ?	1..... formation 2..... subvention 3.....d'un accès facile au poisson 4.....matériels du groupement
Les priorités du groupement ?	2..... recherche des commandes 3....recherche des financements 4.....transfert d'information
Quels sont les difficultés que rencontre le groupement ?	
De quoi avez-vous besoin pour renforcer et améliorer les services au sein du groupement ?	
Appréciation de l'activité ?	1.....Rentable 2.....non rentable
Les membres payent des cotisations ?	
Ces cotisations servent à quoi ?	
Pourquoi avez-vous choisi la pêche comme activité ? (perception)	1.....autoconsommation 2.....facile à travailler

	3.....rapporte l'argent
	4.....forte demande du poisson
	5.....pas d'autres alternatives

Merci pour l'écoute

Fiche D : Enquêtes auprès des femmes non impliquées dans l'activité de pêche

Numéro de la fiche

Date de l'enquête /...../...../2013

Lieu de l'enquête 1.....NIANSSAN 2.....DI 3.....GOURAN

Identification de l'enquêtée

Questions	réponses
Age	
Statut conjugale	
ethnie	
Niveau d'instruction	
effectif du ménage
Nombre d'enfants de 0 à 2ans	
Nombre d'enfants de 0 à 5ans	

Situation alimentaire du ménage

Produisez-vous votre nourriture ?	1.....OUI 2.....NON
Si oui, votre production couvre toute l'année ?	1.....OUI 2.....NON
Si non, combien de mois couvrez- vous ?
Comment gérez-vous les mois de soudure?	1.....ACHAT 2.....crédit de céréales
Qui achète les vivres pendant les mois de soudure ?	1.....mari 2.....femme 3.....les deux
Quelles sont vos AGR ?	
A combien estimez-vous les gains annuels	

Préparez-vous du poisson?	1.....oui 2.....non
Si oui, quelle est la fréquence de consommation ?	1.....chaque jour 2.....autres
Quelles sont les quantités consommées ?	1.....poisson 2.....FCFA
Qui achète le poisson pour la consommation ?	1.....mari 2.....femme
Quels aliments donnez-vous aux enfants de 0 à 5 ans ?	1.....poisson 2..... lait (poudre, animaux) 3.....fruits (orange, banane) 4.....repas familiale
Participez-vous aux dépenses du foyer ?	1.....OUI 2.....NON
Si oui, lesquelles ?	
Qui assure vos petits besoins ?	1.....MARI 2.....moi même

WII